

ACCUEIL COLLECTIF
Protocole d'hygiène dans le cadre de l'épidémie de coronavirus-

A L'INTENTION DES PARENTS

Suite aux informations reçues dans le guide de déconfinement ministériel phase 3- Juillet 2020

Arrivée et départ de l'établissement

- Le port du masque au sein de la crèche **reste obligatoire**
- **La porte d'entrée** de la maison de l'enfance sera maintenue grande ouverte aux heures d'accueil . **La deuxième porte** sera fermée pour raisons de sécurité
- **Du gel hydroalcoolique** sera à disposition pour vous dans le SAS d'entrée, et nous vous prions de bien vouloir l'utiliser **avant** de franchir la seconde porte à votre arrivée, le matin et le soir (frottez vos mains jusqu'à séchage).
- Le pointage est à nouveau de rigueur à l'arrivée et au départ. Une désinfection régulière de l'écran tactile sera effectuée par le personnel administratif
- Les barrières des couloirs seront de nouveau fermées, pour raison de sécurité, et désinfectées quotidiennement par nos soins entre 13h et 15h.

Pour information : le personnel n'a plus d'obligation de port de masque auprès des enfants, mais toutes les autres mesures barrières sont maintenues (lavage des mains, port du masque pour vous accueillir, distanciation physique d'1 mètre entre collègues).

Organisation de l'accueil dans l'unité

- L'accueil peut se faire à votre choix :
 - à l'**entrée de l'unité** : vous frappez à la porte et un membre de l'équipe viendra vous ouvrir
 - à l'**intérieur de l'unité** : vous pouvez entrer sous réserve d'enlever vos chaussures ou mettre des surchaussures

Attention :

1 seul parent à la fois sera accepté dans l'unité. Le deuxième parent devra attendre dans le couloir : soit qu'un membre de l'équipe vienne au-devant de vous, soit que le premier parent soit parti.

- Un protocole sera affiché dans les toilettes accessibles au public (toilette près de l'unité des lucioles), et nous vous demandons de bien le respecter si vous faites usage de ce lieu
- Nous vous demandons de rester toujours joignables, soit par SMS soit par téléphone. En effet, si votre enfant présente de la fièvre, ou d'autres symptômes évocateurs de COVID, vous devrez immédiatement venir le chercher.
- Vous devez vous assurer que votre enfant n'a pas de fièvre avant de le déposer à la crèche. En cas d'une température à 38° ou plus, et/ou d'autres signes évocateurs de COVID, votre enfant ne sera pas accueilli à la crèche.
Si la fièvre se déclare à la crèche, vous devrez venir le chercher dans les plus brefs délais.
En cas de fièvre, vous devez consulter un médecin et son retour ne sera possible qu'avec une attestation du médecin certifiant qu'il n'y a pas de contre-indication à son retour en collectivité